

Schéma pluriannuel d'accessibilité numérique de Floa (2025–2027)

1. Politique d'accessibilité numérique

L'accessibilité numérique s'inscrit pleinement dans la politique de responsabilité sociétale de Floa. Elle vise à garantir un égal accès aux services en ligne pour toutes et tous, notamment les personnes en situation de handicap.

Dans ce cadre, Floa s'engage à mettre en œuvre une démarche continue d'amélioration de l'accessibilité de ses contenus numériques, en conformité avec le Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité (RGAA).

L'accessibilité sera intégrée dès la conception des projets, en favorisant la prise en compte des besoins de tous les usagers.

2. Gouvernance et pilotage

2.1 Référent accessibilité numérique

Un référent accessibilité numérique a été désigné pour coordonner l'ensemble des actions :

Nom / fonction du référent : Anne-Laure FOUCHE, responsable Projets, UX et Conversion.

Service / rattachement : DIRECTION MARKETING

Chargé(e) de :

- Superviser les audits et les corrections,
- Suivre le plan d'action annuel,
- Assurer un reporting régulier à la direction.

2.2 Ressources humaines et financières

Pour mener à bien les actions du schéma et traduire opérationnellement l'ambition de Floa en faveur de l'accessibilité, tous les collaborateurs de Floa sont tenus d'appliquer les règles en matière d'accessibilité et feront l'objet d'un programme de formation obligatoire. Les partenaires internes et externes font eux aussi l'objet d'un accompagnement spécifique en vue de leur faire appliquer l'ambition de Floa en matière d'accessibilité.

La documentation référente sur l'accessibilité est mise à disposition de tous les collaborateurs en interne pour permettre un accès facilité aux bonnes pratiques et aux modalités de mise en oeuvre à tous les niveaux.

Une équipe interne est particulièrement mobilisée sur la mise en oeuvre opérationnelle, au respect des bonnes pratiques et au bon déroulé du schéma pluriannuel, Floa l'ayant intégré dans les fiches de postes.

Floa est accompagné par un partenaire expert de l'accessibilité numérique pour mettre en applications les meilleures pratiques en matière d'accessibilité.

3. Formation et sensibilisation

Floa prévoit la montée en compétence progressive de ses équipes, notamment :

- **Des formations spécialisées** pour :
 - Les développeurs (intégration conforme au RGAA),
 - Les rédacteurs (règles éditoriales accessibles),
 - Les designers UX/UI (conception inclusive).
- **Une sensibilisation** à l'accessibilité pour tous les collaborateurs via des sessions annuelles.

Plan de formation prévu :

- Année 1 :
 - Cible : 100% des collaborateurs
 - Contenu : Chiffres clés, RGAA, Démo, Résultat audit, Etat des lieux, Schéma pluriannuel, Do's & don'ts, PowerPoint, certification accessibilité, règles avec les partenaires, design Système & Story Book
- Année 2 :
 - Cible : Nouveaux arrivants
 - Contenu : Chiffres clés, RGAA, Démo, Résultat audit, Etat des lieux, Schéma pluriannuel, Do's & don'ts, PowerPoint, certificat accessibilité, règles avec les partenaires, design Système & Story Book
 - Cible : Autres collaborateurs
 - Contenu : Etat des lieux, rappels, nouveautés
- Année 3 :

- Cible : Nouveaux arrivants
 - Contenu : Chiffres clés, RGAA, Démo, Résultat audit, Etat des lieux, Schéma pluriannuel, Do's & don'ts, PowerPoint, certificat accessibilité, règles avec les partenaires, design Système & Story Book
- Cible : Autres collaborateurs
 - Contenu : Etat des lieux, rappels, nouveautés

4. Processus internes

4.1 Intégration de l'accessibilité dans les projets

L'intégration de critères d'accessibilité est prévue :

- En Build : dès les phases de cadrage des projets digitaux
- En Run : dans tous les projets d'optimisation, maintenance et évolution des fronts déjà existants

4.2 Vérifications et contrôles

- Mise en place de recettes internes avec grille RGAA.
- Recours à des audits externes réguliers en fonction du résultat du premier audit de conformité et du plan d'action associé. Minimum un audit tous les 3 ans au renouvellement du schéma pluriannuel.
- Tests utilisateurs incluant des personnes en situation de handicap.

4.3 Traitement des signalements

- Mise en place d'un canal dédié pour recueillir les difficultés d'accessibilité rencontrées par les utilisateurs. Par exemple via : Teams, Eva intelligence artificielle SAV.
- Délai de traitement : 1 mois
- Rappel des guidelines & conseils méthodologiques de résolution par le référent.
- Personne ou service en charge : Direction où la difficulté a été rencontrée.

5. Travaux de mise en conformité

5.1 Identification et priorisation des contenus

Floa a recensé les sites, services et applications concernées :

- floapay.fr
- Floabank.fr
- Floa.com
- suividemande.floabank.fr
- mademande.floabank.fr
- Parcours CNX
- Parcours CDP
- Souscrire.floabank.fr
- moncoupdepouce.com
- App Floa
- APP Saver
- Moncashback.fr
- Parcours Neat
- Widget Agence 202
- Portail B2C
- Cookies consent
- PDF internes
- Template PPT, Word
- OCC
- jifiti

Priorisation selon : fréquentation, criticité, visibilité.

5.2 Audits d'accessibilité

Des audits seront réalisés selon le RGAA, selon le calendrier suivant :

Année 1 :

- floapay.fr

- Floabank.fr
- Floa.com
- suividemande.floabank.fr
- mademande.floabank.fr
- Parcours CNX
- Parcours CDP
- Souscrire.floabank.fr
- moncoupdepouce.com
- App Floa
- APP Saver
- Moncashback.fr
- Parcours Neat
- Widget Agence 202
- Portail B2C
- Cookies consent
- PDF internes
- Template PPT, Word
- OCC

Année 2 :

- Jifiti

Année 3 : à **déterminer**

5.3 Plan de correction

Pour chaque audit, un plan de correction sera mis en œuvre sous 6 mois maximum.
Les corrections seront priorisées par impact utilisateur.
Un suivi sera assuré par le référent.

6. Suivi, évaluation et mise à jour

Un bilan annuel du plan d'action sera établi, incluant :

- Les actions réalisées,
- Les taux de conformité,
- Les éventuelles difficultés rencontrées.

Le schéma pluriannuel sera publié sur le site internet de floabank.fr, dans un format accessible. Il sera mis à jour tous les 3 ans.

Année	Actions prévues
2025 (Année 1)	• Désignation du référent • Recensement des supports • Début corrections prioritaires • 1er audit • Formation initiale
2026 (Année 2)	• Derniers audits • Tests utilisateurs • Suivi et corrections • Formations continues
2027 (Année 3)	• Consolidation des acquis • Bilan global • Préparation du prochain schéma pluriannuel • Formations continues

Fait à Bordeaux, le 19/06/2025

Signature : Anne-Laure Fouché

Anne-Laure
Fouché
certifié par **tomorro**

Anne-Laure Fouché
annelaure.fouche@floa.com
2025-07-17T09:33:30.000Z